



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest Rapport d'activités 2023



Renouvellement des trois préfets de tutelle de la DIRM NAMO en 2023



Fabrice Rigoulet-Roze
Préfet de la région Pays de la Loire



Philippe Gustin
Préfet de la région Bretagne



Jean-François Quérat
Préfet maritime

La DIRM NAMO :
26 implantations
23 communes
6 départements
2 régions

La Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO) est placée sous la tutelle du préfet de la région Pays de la Loire, préfet coordonateur de façade (pêche/aquaculture, planification maritime), du préfet de la région Bretagne (pêche/aquaculture) et du préfet maritime de l'Atlantique, préfet coordonateur de façade (action de l'État en mer, planification maritime). Elle exerce aussi des compétences sous délégation directe du secrétariat d'État chargé de la Mer (formation maritime, gens de mer, sécurité des navires et aides à la navigation).



Sandrine
Sellier-Richez
Directrice
interrégionale



Eamon Mangan
Directeur adjoint



Éric Vassor
Directeur adjoint



Alexandre Ély
Directeur adjoint
délégué



Jacqueline
Jouvence
Directrice
de cabinet

La DIRM renforce sa visibilité et son attractivité 64 postes pourvus en 2023

La DIRM s'est investie dans les événements sur la valorisation des métiers : groupes de travail du SGAR Pays de la Loire, groupes de travail « affaires maritimes 2027 », feuille de route des services du secrétariat d'État chargé de la Mer. Elle a également diversifié ses modes de recrutement.

La réflexion entamée sur la visibilité, l'attractivité et la fidélisation lors du séminaire des cadres d'octobre 2023 se poursuivra en 2024. La démarche associera l'ensemble des agents, dans un objectif partagé d'avancer sur la « marque DIRM » et le partage des valeurs de travail.



Sophie Roux
Secrétaire
générale



98 postes publiés
253 candidatures (contractuels,
agents publics de toutes origines)
65 % de postes vacants pourvus
80 % en catégorie A
67 % en catégorie B
53 % en catégorie C

La DIRM œuvre à l'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail de ses équipes

Prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et préservation du bien-être, de la santé et de la sécurité du collectif de travail

Deux axes essentiels : l'amélioration des conditions d'exercice et la participation active de l'ensemble des agents à cette démarche.

RPS et substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Les travaux menés au sein d'un des services de la DIRM déboucheront sur un plan d'action en 2024 et seront étendus à l'ensemble des services.

Baromètre social

Les plans d'action visent à mesurer l'impact des actions déjà réalisées et à continuer à évaluer la perception qu'ont les agents de leur travail et de leur environnement.

Adapter et moderniser les organisations à l'heure du télétravail

La DIRM favorise la cohésion, la communication et le sentiment d'appartenance, pour créer un environnement de travail hybride dynamique et collaboratif.

La DIRM mène une démarche d'amélioration énergétique des véhicules et de son patrimoine immobilier

Les sites de Saint-Nazaire et des Sables-d'Olonne concrétisent l'engagement de la DIRM en faveur du verdissement en adoptant deux utilitaires électriques équipés de bornes de recharge, en remplacement de véhicules diesel. Cette initiative se renforce dès 2024 avec l'installation de nouvelles bornes et l'introduction de véhicules électriques supplémentaires, marquant ainsi la continuité de notre démarche écologique à Brest et Nantes.

La rénovation énergétique se poursuit grâce au plan Résilience 2 de l'État : remplacement du système de chauffage à Brest et Concarneau, et travaux d'isolation. Des audits énergétiques ont été menés sur plusieurs sites, fournissant des données essentielles pour la construction d'une stratégie immobilière éco-responsable.



Estelle Godart
Coordination
des politiques
de la mer
et du littoral

**« La mer en débat » sur la façade NAMO
du 27 novembre 2023 à fin avril 2024**

D'une ampleur inédite, le [débat public](#) questionne sur le renforcement de la protection de la biodiversité marine, le développement de l'éolien en mer et l'avenir des activités maritimes. Il contribuera à la mise à jour de la stratégie de façade. La DIRM a contribué à préparer des éléments visant à éclairer le public. Elle participe au dialogue organisé par la Commission nationale du débat public.

**Installation du nouveau Conseil maritime de façade
(CMF) et élection des membres de sa commission
permanente**

Ces instances, dont la DIRM assure le secrétariat, sont très impliquées dans la planification maritime : élaboration de la stratégie ou de la mise en œuvre du plan d'action du document stratégique de façade (DSF).

**Des outils de communication présentant
de manière interactive la mise en œuvre
des [114 actions du plan d'action](#).**

3,4 M€ de Fonds d'intervention maritime (FIM) versés par la DIRM aux 22 lauréats de Bretagne et des Pays de la Loire

La DIRM met en œuvre le conventionnement avec les bénéficiaires. Elle contrôle la bonne exécution des projets.

Le FIM aide des projets d'intérêt maritime ancrés dans les territoires. Il couvre entre 2 % et 80 % du budget des 22 projets.

Thématiques principales en 2023 : aménagement du littoral en faveur des activités maritimes, développement de l'économie bleue et planification, formation aux métiers de la mer.



François Petit
Réglementation
et appui aux
filères maritimes

**47 navires et 45 marins aidés dans la cadre du PAI
66 M€ d'aides attribuées au secteur pêche / aquaculture**

Plan d'accompagnement individuel (PAI) :

l'État soutient les armements impactés par le Brexit et les marins touchés par la déconstruction des navires

La DIRM a instruit les demandes d'aides à la déconstruction de navires de pêche qui fréquentaient les eaux britanniques ou anglo-normandes et ont été touchés par le Brexit. Elle a garanti le paiement des aides dans les délais impartis.

Associée à Pôle emploi, à la DREETS et à l'association Cap Avenir, elle a accompagné les équipages des navires concernés.

Une étude d'impact du PAI a été réalisée à l'échelle de la Bretagne à la demande du secrétariat d'État chargé de la Mer.



David Lucas
Santé des gens
de mer

Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles dans le milieu maritime : la DIRM initie une démarche structurante de prévention

La table ronde sur la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles dans le milieu maritime aux journées nationales de la médecine des gens de mer organisées en juin 2023 par la DIRM a réuni des partenaires de niveaux national et international.

Elle a souligné la nécessité d'informer et de sensibiliser marins et armements sur les actions en place et les référents à contacter.

Former les acteurs sur cette problématique est indispensable. Aussi, un programme de formation des médecins de gens de mer de la DIRM est prévu dès 2024.



Les 20^e journées nationales de la médecine des gens de mer à Brest ont réuni 150 personnes



Yves Tertrin
Gens de mer
enseignement
maritime

La DIRM lance un plan de formation interne pour accompagner la dématérialisation des procédures

Le plan permet de mieux connaître les missions de la DIRM et de maintenir un contact avec les marins et armements. En interne et avec les partenaires, il met l'accent sur les types de navires, le rôle des DDTM-DML, la réalité des métiers, la formation telle que ressentie par les professionnels.

Il sera prolongé en 2024 pour accompagner le renouvellement de l'équipe du service gens de mer et enseignement maritime.

740 élèves en formation initiale dans les LPM
15 038 titres de formation délivrés

La DIRM soutient la création du réseau national des lycées professionnels maritimes (LPM)

« Horizon mer, réseau des lycées maritimes » permettra de consolider l'action des LPM, pour renforcer les synergies entre les établissements et promouvoir l'enseignement maritime. La DIRM porte ce réseau national auprès des partenaires de la formation maritime.

Les LPM de l'interrégion (Saint-Malo, Paimpol, Guilvinec, Étel, Nantes) ont approuvé la convention cadre qui privilégie :

- la communication,
- l'ingénierie pédagogique,
- l'animation d'une démarche qualité.

La DIRM met en place des inspections ciblées pour la sécurité des navires professionnels

Afin de pouvoir se concentrer sur les navires et pratiques présentant le plus de risques, la DIRM a délivré en 2023, 1 987 permis de navigation illimités, instaurés depuis 2022 pour les navires professionnels de moins de 24 mètres, à l'exception des navires à passagers. Dès 2024, des inspections ciblées remplaceront les visites annuelles systématiques. Ce système de visites a posteriori conforte la responsabilisation des usagers.

2 601 visites de sécurité de navires professionnels



Yves Vincent
Qualité et
sécurité des
navires

La DIRM participe à l'élaboration du futur référentiel sécurité pour la décarbonation des navires

Elle facilite les projets innovants (propulsion vélique ou hybride via des piles à hydrogène ou des batteries) qui se multiplient en Bretagne et Pays de la Loire.

Pour chaque navire, elle accompagne bureaux d'études, chantiers navals et armements dans la recherche de solutions alternatives, non prévues par les textes existants, mais présentant un niveau de sécurité équivalent.



Le nouveau navire-école du LPM de Paimpol est un navire hybride de 12 mètres de long

7 000 missions suivies par le Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM) en 2023

Structure nationale abritée au CROSS-A Étel, le CACEM assure le soutien opérationnel et l'appui réglementaire pour les contrôles de l'environnement marin dans les eaux sous juridiction et souveraineté française. Il optimise la synergie des moyens de contrôle et centralise le rapportage des missions au niveau national.

Pérennisé par arrêté ministériel en 2023, son effectif est renforcé avec 11 agents aux profils pluridisciplinaires : analyste, administrateur des affaires maritimes, écologue, inspecteur de l'environnement, juriste, géomaticien ou naturaliste. Ils ont été accueillis dans le nouveau bâtiment financé par le plan de relance du Gouvernement.



Alexis Morel
CROSS-A Étel

Sauver des vies : la mission des deux centres régionaux de surveillance et de sauvetage (CROSS) placés sous l'autorité organique de la DIRM

Le sauvetage en mer repose sur une chaîne opérationnelle impliquant de nombreux partenaires sous la coordination des CROSS :

- Les services d'incendie et de secours interviennent en bande côtière. Des conventions sont signées entre chaque Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) et les CROSS pour définir procédures opérationnelles et actions de formation, et garantir les retours d'expérience. En 2023, les conventions du Finistère, et du Morbihan ont été renouvelées pour 5 ans, en lien avec la préfecture maritime de l'Atlantique.
- Les 79 stations SNSM implantées de Cancale à la frontière espagnole, zone de compétence des CROSS de la DIRM, sont aussi des partenaires privilégiés. La journée d'accueil de la SNSM et des principaux partenaires du sauvetage au CROSS Corsen a réuni 120 personnes. La visite de la salle opérationnelle et de nombreux échanges avec l'ensemble des agents civils et militaires du CROSS ont renforcé les liens avec les nouveaux bénévoles de la SNSM.



Serge Chiarovano
CROSS Corsen

Le CROSS Corsen déroute le ferry Pont Aven de la Brittany Ferries vers Brest

Le CROSS a coordonné une opération d'aide médicale en mer suite à une intoxication alimentaire à bord du ferry. L'intoxication n'a touché que certains membres de l'équipage qui était composé de 39 marins.

Le CROSS a travaillé en lien étroit avec le commandant du navire, la compagnie maritime, le SAMU de coordination médicale maritime de Brest et la préfecture maritime de l'Atlantique.

Après un bilan de la situation, il a rapidement proposé le déroutement du ferry sur Brest. Comme pour un plan de secours de grande ampleur avec de nombreuses victimes, un centre opérationnel départemental (COD) a été activé à la préfecture du Finistère et un poste médical avancé déployé au port par les pompiers. Le CROSS a assuré l'interface terre-mer et défini des modalités d'action permettant une prise en charge médicale d'urgence et une réduction du temps d'escale du navire.

Cinq membres d'équipage ont été évacués vers l'hôpital dès l'arrivée du ferry à Brest. Le navire, parti d'Espagne, a repris sa route vers la Grande-Bretagne le jour-même.

Sauvegarder les espèces protégées et leurs habitats : la DIRM pilote une 1^{ère} mission inter-services dans les 6 départements littoraux

La DIRM a réuni les inspecteurs de l'environnement de 24 unités de contrôle (DDTM-DML, gendarmerie, douanes, Office français de la biodiversité, réserves naturelles et



Au CACEM, réunion préparatoire à une opération de contrôle inter-services

association Bretagne vivante). Ils étaient accompagnés par le CACEM qui centralise les informations de terrain.

La DIRM met en œuvre le plan d'actions pour la protection des cétacés

En place depuis 2019 et renforcé par le Gouvernement en 2023, le plan inclut une interdiction de pratiquer les engins « à risque » pendant 30 jours dans l'ensemble du golfe de Gascogne, dès l'hiver 2023/2024, pour les navires de pêche de 8 mètres et plus.

La DIRM, dans son rôle de coordination de la mise en œuvre des plans de contrôles des pêches, vérifiera avec l'ensemble des unités de contrôle l'équipement des navires concernés en répulsifs acoustiques éloignant les cétacés ou en caméras embarquées.

La DIRM et les DDTM-DML seront en appui à la mise en œuvre des procédures d'aides aux armements dont les navires resteront à quai pendant ces 30 jours.



Gaëlle Chaigneau
Contrôle des
activités
maritimes

Plan cétacés

95 % des navires concernés se disent prêts à s'équiper en répulsif acoustique ou en caméra

Surveillance pour la préservation de l'environnement marin

103 missions

179 heures de surveillance

446 contrôles de personnes physiques

24 infractions

La DIRM accompagne l'audit communautaire sur le contrôle des pêches

La DIRM, en lien avec les DDTM-DML, a accompagné quatre inspecteurs communautaires lors d'un audit dans certains ports bretons sur la mise en œuvre des contrôles de la pesée des produits de la pêche. Elle leur a expliqué la méthodologie des contrôles au regard des caractéristiques des flottilles de navires dans le respect des textes communautaires.

À la suite de cet audit, des améliorations du dispositif de contrôle ont été proposées, en lien avec la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA).

Le travail réalisé par l'État pour le contrôle des pêches en Bretagne et Pays de la Loire a été souligné par les inspecteurs.

La lentille à échelons inventée par Augustin Fresnel fête ses 200 ans

Elle équipe encore les phares du monde entier. La DIRM en compte plusieurs dizaines dans ses phares. Sa performance est inégalée, même sur les ouvrages en mer où, couplées aux cuves à mercure, elle permet de limiter fortement la consommation énergétique.

Consciente de leur valeur patrimoniale et technique, la DIRM veille sur ces équipements. Sous conditions, certaines peuvent être mises à disposition de partenaires pour des présentations au public.

Les optiques tournantes posent la question du mercure, enjeu de santé et d'environnement. La DIRM poursuit la mise en place de solutions alternatives, (roulement à bille sous bain d'huile ou sources lumineuses à Leds interchangeable), avec le soutien du Cerema.



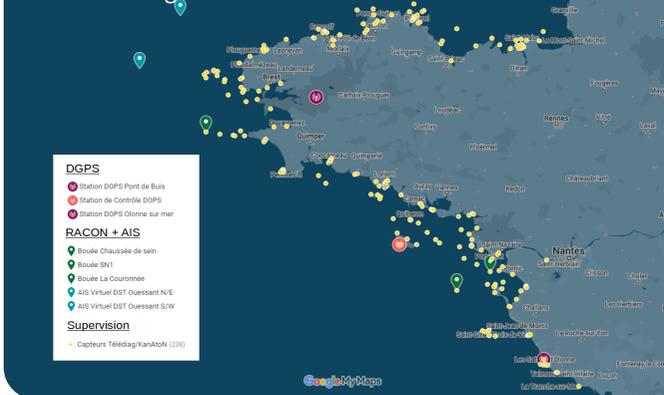
Nicolas Auger
Infrastructures
et équipements
de sécurité
maritime

2 706 aides à la navigation dont 54 phares
116 conventions de mise à disposition de sites à des partenaires



L'héritage d'Augustin Fresnel :
le défi pour des solutions innovantes,
le goût de l'expérimentation,
l'engagement pour la sécurité maritime.

Implantation des différents dispositifs numériques d'aide à la navigation



L'outil numérique, un complément aux bouées, phares et feux en faveur de la sécurité de la navigation

Les systèmes numériques d'aides à la navigation viennent en complément des systèmes conventionnels. Ils permettent aux navires de mieux se positionner dans les cas difficiles ou apportent des informations complémentaires : balises visibles sur les systèmes de cartographie dynamique à bord, possibilité de déterminer au radar leur distance et leur relèvement, positionnement des navires par satellite.

Pour la DIRM, le numérique améliore le suivi des aides à la navigation. Il permet d'identifier les anomalies de fonctionnement, voire d'intervenir à distance, garantissant une disponibilité des aides quasi permanente. L'interopérabilité améliore l'émission des informations nautiques aux navigateurs.

Dès 2024, les échanges avec l'application [Nav&CO](#) permettront à tout navigateur d'accéder, où qu'il soit, à l'information nautique sur son smartphone ou son terminal connecté.